

Profil de la baignade (La Grande Côte - Saint-Palais-sur-Mer)

Date d'élaboration du profil : octobre 2010

Caractéristiques de la baignade	Schéma de la zone de baignade
<p>Nom de la baignade : La Grande Côte</p> <p>Commune : Saint-Palais-sur-Mer</p> <p>Région : Charente-Maritime Poitou-Charentes</p> <p>Personne responsable de l'eau de baignade : Mairie de Saint-Palais-sur-Mer</p> <p>Période d'ouverture : 17 juin au 31 août 2017</p> <p>Heures de surveillance (le cas échéant) : de 11h à 19h.- 4 à 6 sauveteurs dont le chef de secteur</p> <p>Fréquentation moyenne journalière pendant la saison balnéaire : <i>importante</i></p>	

Historique de la qualité de l'eau de baignade				Carte de la zone d'étude
Directive	2006/7/CE			
Classement	2014	2015	2016	
<p>★★★ : Excellente qualité / ★★ : Bonne qualité / ★ : Qualité suffisante / - : Qualité insuffisante</p> <p>Liste des épisodes de pollutions au cours des dernières années (au moins 4 années) présentée par ordre chronologique décroissant :</p>				
Date	Type de pollution	Origine de la pollution	Interdiction de baignade	
02/06/10	Entérocoques	-	NON	
28/07/16	<i>E. coli</i>	Panne pompe de relevage des eaux usées du cirque AMAR	OUI	

Inventaire des sources de pollution et mesures de gestion

Diagnostic			Gestion préventive des pollutions			Plan d'actions
Principales sources de pollution inventoriées	Impact	Distance de la zone de baignade	Indicateurs de suivis et seuils d'alerte	Procédures	Mesures de gestion préventive associées	Principales mesures de réduction de pollutions
Exutoire à côté du restaurant Le Petit Poucet	Faible	Sur zone	Résultats d'analyses : Dénombrement <i>E. coli</i> / Entéroc.	Communication – Fermeture de la plage si nécessaire	Mise en place d'un programme de curage préventif du réseau d'eaux pluviales	Proposition et mise en place d'une solution alternative pour pouvoir supprimer l'exutoire
Rejet station d'épuration	Faible	1,2km	Résultats des bilans d'autosurveillance	Mise en place d'une cellule de crise en cas de dysfonctionnement ou résultats d'analyses non conforme		Mise en place par CER et l'ARA des moyens nécessaire au retour à la normal du fonctionnement de la station d'épuration.
Pompe de relevage des eaux usées du cirque AMAR	Fort	100m	Résultats des bilans d'autosurveillance	Mise en place d'une cellule de crise en cas de dysfonctionnement ou résultats d'analyses non conforme	Mise en place d'un contrat d'entretien	Plan d'action remplacement de la pompe